5 avril 1996 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les casques bleus français au Liban, sur la souveraineté du Liban et sur le processus de paix au Proche Orient, Nakoura (Sud Liban) le 5 avril 1996.

Monsieur le ministre,
- mon général,
- mesdames et messieurs,
- En visite officielle au Liban, dans ce pays cher au coeur des Français, j'ai tenu cher Général à vous rencontrer, vous qui accomplissez ici, loin de l'actualité, une mission essentielle pour la stabilité de cette région.
- Je rends hommage aux soldats de la Paix engagés au Sud Liban sous le casque bleu des Nations unies. Ceux aujourd'hui de la Pologne, de Fidji, du Ghana, de la Finlande, de la Norvège, du Népal, de l'Irlande et de l'Italie qui s'emploient aux côtés du contingent français, dans des conditions difficiles, souvent périlleuses, à des tâches d'interposition et de contrôle. Vous dissuadez ainsi la violence de ceux qui veulent susciter le désordre et la haine.
- Mais, mon Général, c'est naturellement, d'abord au contingent français que je veux m'adresser.
- Mes chers compatriotes, notre pays participe à la Force intérimaire des Nations unies au Liban depuis sa création en 1978. Il a payé le prix du sang pour que revienne la paix dans cette région meurtrie. Je pense aux 26 officiers, sous-officiers et soldats évoqués par le Général à l'instant, et qui sont tombés sur cette terre, sous la bannière des Nations unies, pour que l'emporte la paix et prévale aussi une certaine idée de la France. Je salue respectueusement leur mémoire.
- A vous tous qui avez accepté de servir loin de chez vous et d'assumer les risques de cette mission, je témoigne la reconnaissance de la Nation. Vous avez ma confiance et mon estime.\
Il est dans la vocation de notre pays, membre permanent du Conseil de Sécurité, de veiller à ce que les Nations unies disposent des moyens de leur mission, qui est de dire le droit et de prévenir ou de contenir les crises et les conflits. C'est ce que vous faites ici tous les jours.
- La France peut-elle se détourner du destin des populations riveraines de la Méditerranée quand elles sont victimes des affrontements et des crises ? Peut-elle rester indifférente au sort du Liban et aux souffrances de son peuple ? Nous souhaitons que l'Etat libanais exerce librement sa pleine souveraineté sur la totalité de son territoire. Mais nous voulons aussi, et chacun le sait, que tous les peuples de la région, dont l'Etat d'Israël, puissent vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues.
- La paix ne sera restaurée qu'au prix d'un accord global, associant l'ensemble des Etats concernés. La France ne ménagera aucun effort pour que le processus de paix au Proche-Orient soit conduit à son terme. Elle est disposée, si les parties le lui demandent, à apporter son concours aux initiatives visant à garantir, au lendemain de la paix, la sécurité des populations vivant de part et d'autre de la frontière du Sud-Liban.
- En cette période de Pâques chrétienne et juive, sur cette terre où puisent les trois religions du Livre, au berceau des grandes civilisations ommeyades et abassides, j'en appelle à la sagesse des parties. J'ai confiance dans leur volonté de rejoindre, le moment venu, la table des négociations.
- Mon Général, je vous remercie de votre accueil et je vous demande de transmettre aux commandants des contingents de la FINUL le témoignage de la reconnaissance de la République française pour la mission qu'ils accomplissent ici sous votre responsabilité et sous la haute autorité de M. Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies.
- Je vous demande, mon Général, de dire à chacun ici, ma reconnaissance, mon estime et ma confiance.\